

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2019

TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1802)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CL440

présenté par

M. Vallaud, Mme Karamanli, Mme Untermaier, Mme Pau-Langevin, M. Saulignac, Mme Pires
Beaune, Mme Rabault, M. Aviragnet, Mme Bareigts, Mme Battistel, Mme Biémouret,
M. Bouillon, M. Jean-Louis Bricout, M. Carvounas, M. Alain David, Mme Laurence Dumont,
M. Faure, M. Garot, M. David Habib, M. Hutin, M. Juanico, M. Jérôme Lambert, M. Letchimy,
Mme Manin, M. Potier, M. Pueyo, Mme Tolmont, Mme Vainqueur-Christophe et Mme Victory

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, après le mot :

« humaines »,

insérer les mots :

« et des lignes directrices de gestion en matière de mutations, de mobilités, de promotion et
d'avancement, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement de repli du groupe Socialistes et apparentés complète le périmètre de mise en œuvre du principe de participation reconnu aux fonctionnaires, afin de tenir compte de la reconfiguration des instances de dialogue social dans la fonction publique.

En effet, alors que les futurs comités sociaux d'administration, territoriaux ou d'établissement seront consultés pour la définition des lignes directrices de gestion en matière de mutations, de mobilités, de promotion et d'avancement, l'article 1er ne fait pas référence à cette nouveauté, sachant que la notion d'orientations en matière de politique de ressources humaines utilisée par cet article ne correspond pas exactement au périmètre des lignes directrices de gestion.

D'ailleurs, l'étude d'impact de l'article le dit explicitement : *"il renforce le dialogue social sur de nouveaux objets de dialogue social liés à la définition des orientations en matière de politique de ressources humaines ou à la définition de lignes directrices de gestion en matière de mutations, de mobilités, de promotion et d'avancement"*.

Pour rappel, les députés socialistes et apparentés sont favorables à la suppression de l'article 1er, qui participe à l'affaiblissement du dialogue social dans la fonction publique.